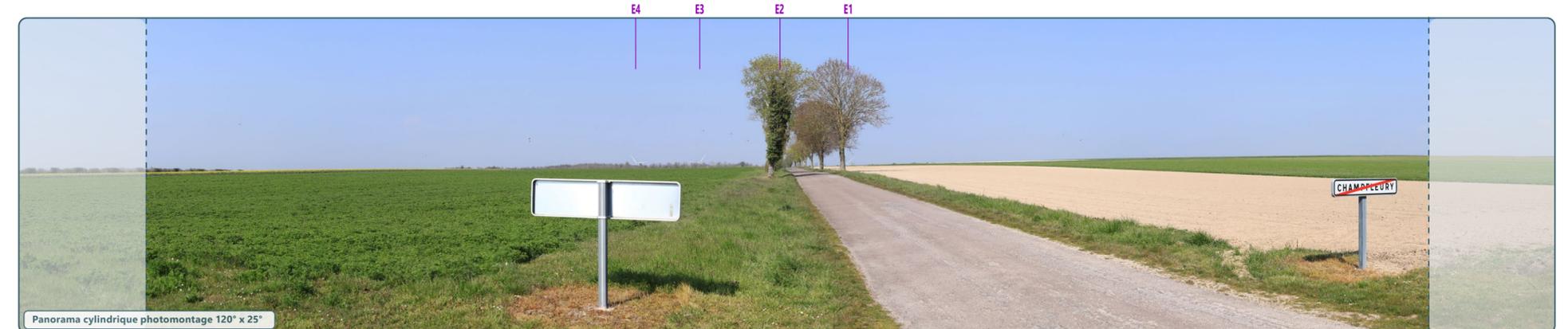
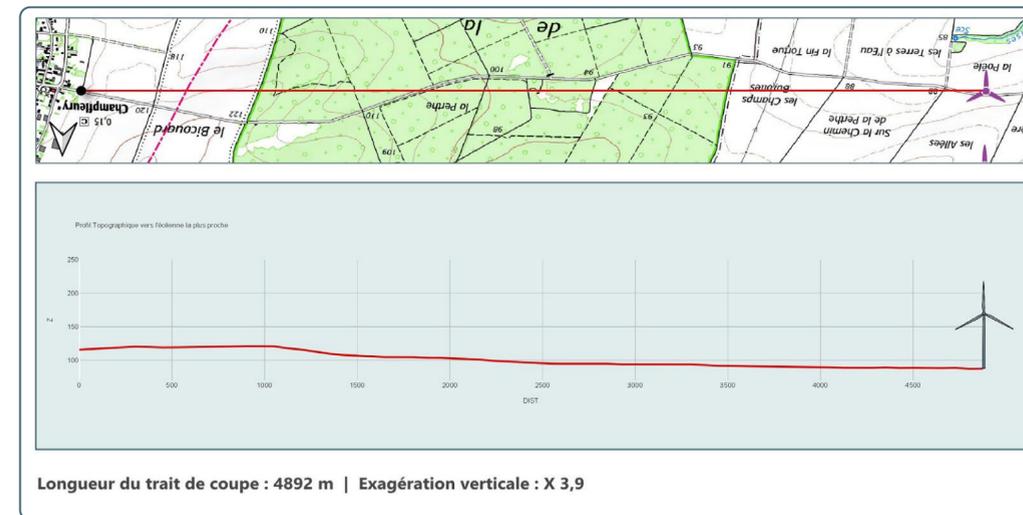


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : 773937 6835732 - 116 m Éolienne la plus proche : E4
 Date et heure de prise : 20/04/2021 11:04 Distance : 4892 m
 Hauteur de l'appareil : 1.7 m

La sortie ouest de Champfleury est un parfait exemple de la topographie particulière du territoire. D'apparence, le regard porte très loin, jusqu'à un horizon qui semble très éloigné et totalement ouvert, sans qu'aucun motif ne vienne le perturber. Cette ligne droite ininterrompue donne une réelle impression de profondeur. Toutefois, l'observateur ne peut en réalité percevoir ce qui se trouve avant la ligne de crête, soit en réalité à moins d'un kilomètre. Le reste est dissimulé par le relief, en témoigne la forêt de la Perthe, en partie tronquée malgré sa proximité, et le parc éolien de Sud Marne, dont seules quelques pales apparaissent.

Le futur parc de la Crayère ne fera pas exception et sera lui aussi en partie tronqué par le relief et la forêt de la Perthe, ne laissant apparaître que les rotors. Certaines éoliennes seront même dissimulées par l'alignement d'arbres qui accompagne le chemin rural. La ligne est ici claire et régulière, ce qui facilite son intégration paysagère.

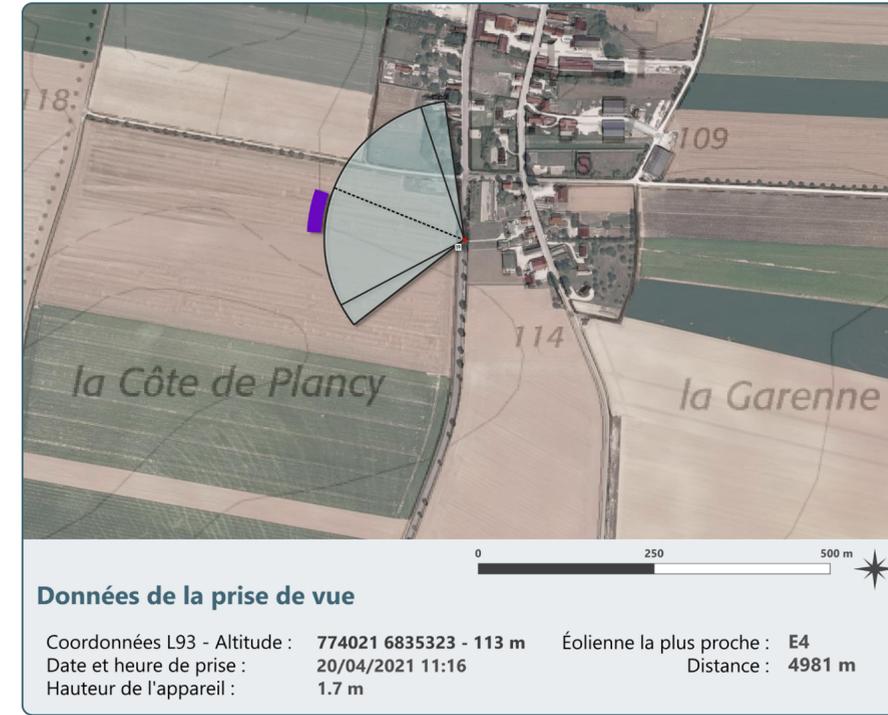
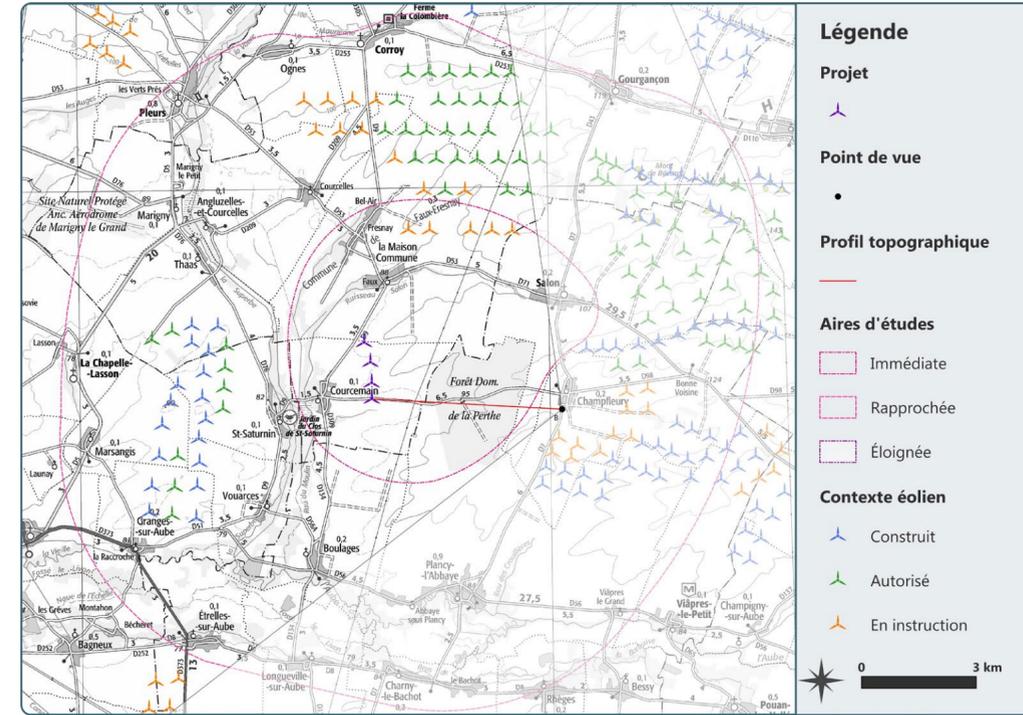




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

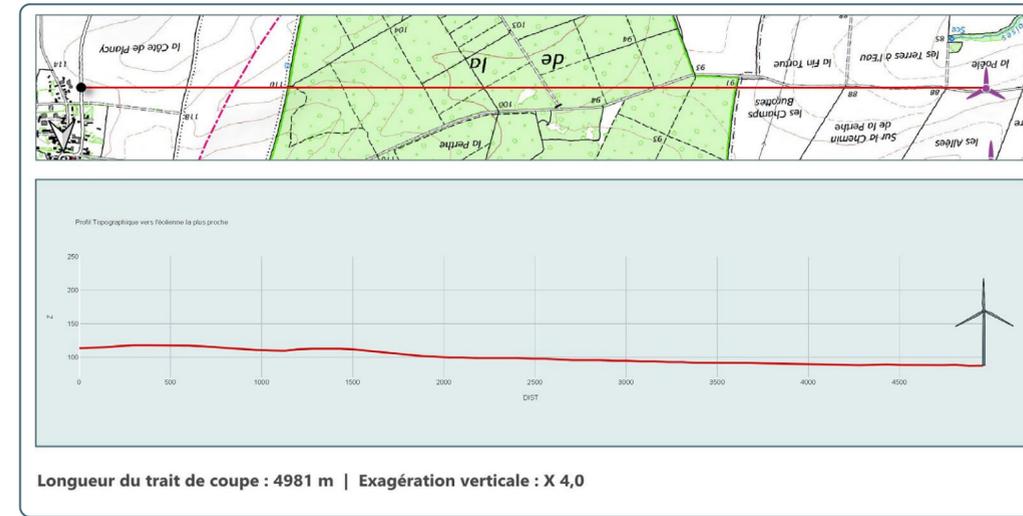


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : **774021 683523 - 113 m** Éolienne la plus proche : **E4**
 Date et heure de prise : **20/04/2021 11:16** Distance : **4981 m**
 Hauteur de l'appareil : **1.7 m**

La sortie sud de Champfleury offre de grandes vues dégagées sur les paysages alentour, et sur les vastes espaces cultivés de la Champagne Crayeuse. La scène est globalement ouverte, malgré quelques haies, ce qui génère une sensation d'ampleur. Toutefois, la portée du regard est limitée par le relief. En effet, le bourg de Champfleury se situe au pied d'une ligne de crête qui le sépare de l'aire d'étude immédiate et limite la vue. Ce relief est peu perceptible compte tenu des pentes douces qui caractérisent cette unité paysagère, mais est suffisant pour masquer entièrement l'ensemble des parcs à l'ouest du bourg.

Le projet de la Crayère sera en partie visible au-dessus du relief. Les mâts seront tronqués, ne laissant apparaître que la moitié supérieure des rotors. La hauteur apparente à cette distance est encore relativement faible, mais le caractère dynamique des rotors associé à l'absence d'autres points d'appels visuels renforce la présence visuelle du projet, qui formera un motif notable. Son intégration paysagère est en revanche facilitée par son implantation linéaire et régulière, qui renforce sa lisibilité dans l'espace.

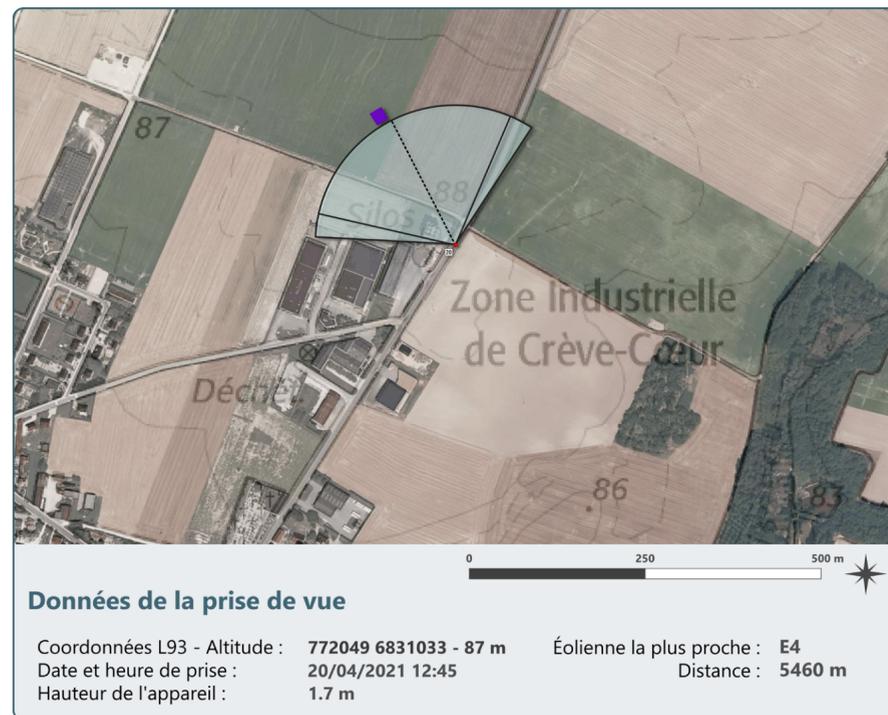
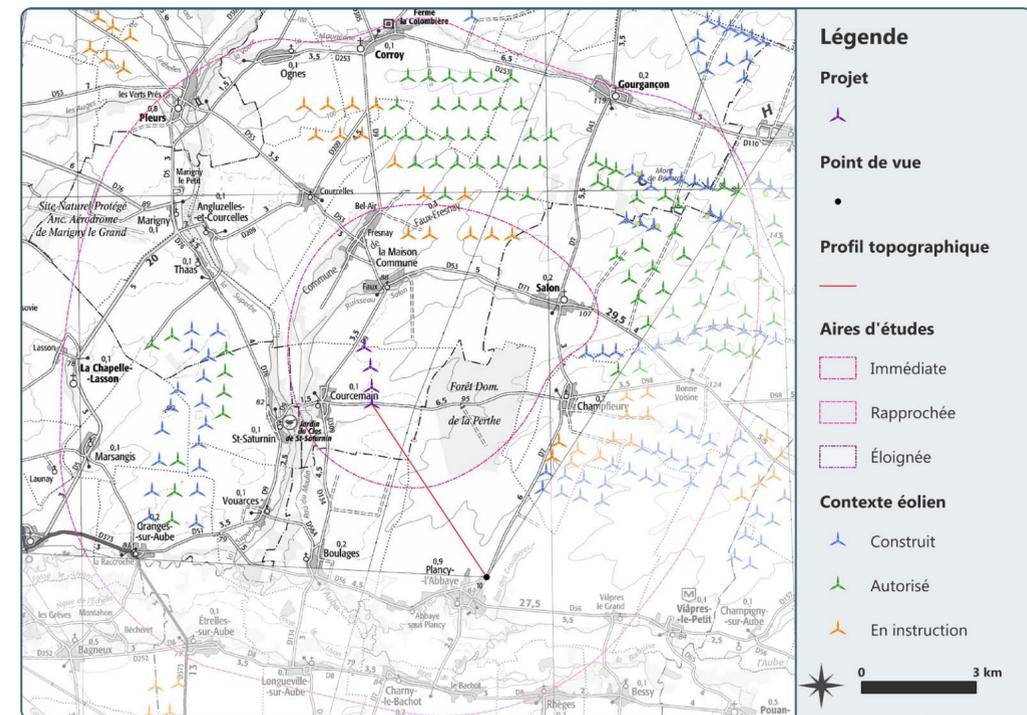




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

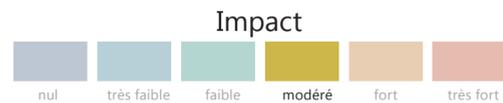
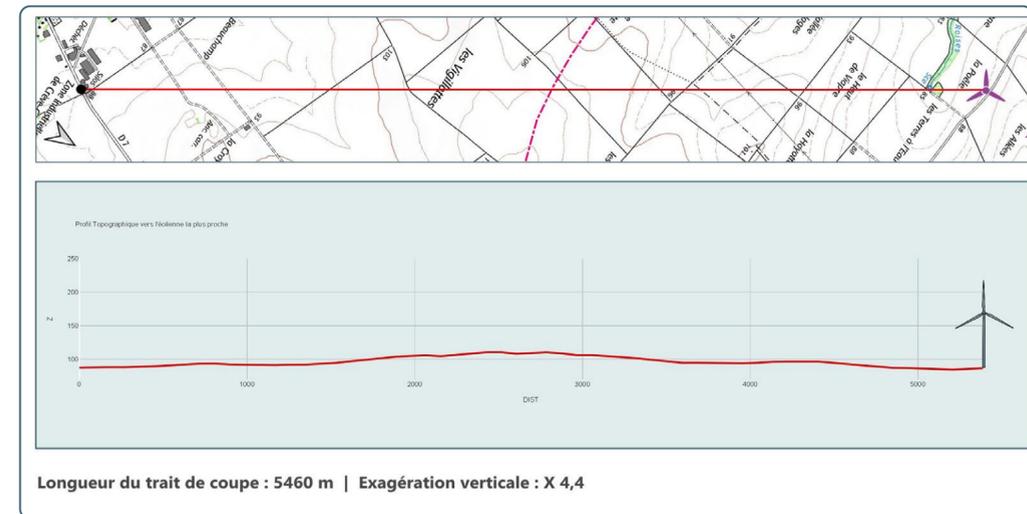


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



En quittant Plancy-l'Abbaye par le nord, l'observateur quitte les paysages boisés de la vallée de l'Aube pour retrouver l'ouverture des plaines de la Champagne Crayeuse. L'horizon devient alors la principale ligne de force visible, sans qu'aucun motif vertical ne parvienne à prendre le dessus. À l'arrière-plan, l'éolien vient rythmer l'horizon, prenant le relais des bosquets et boisements épars. Toutefois, aucun de ces motifs n'est réellement prégnant, et l'observateur est laissé face à ces grandes étendues cultivées et à cette impression d'immensité donnée par le relief faussement plat. La sortie du bourg n'est toutefois pas en contact direct avec ce paysage : la présence d'une zone industrielle vient créer des motifs anthropiques importants au premier plan.

Bien qu'en partie tronqué par le relief, le projet de la Crayère sera clairement visible depuis cette sortie de bourg. Si sa hauteur apparente est modérée, sa présence visuelle est renforcée par l'absence d'autres parcs aux alentours. Le motif devient alors un point d'appel visuel important sur l'horizon. Toutefois, son intégration est facilitée par son implantation simple et globalement lisible, adaptée à ce type de paysage.

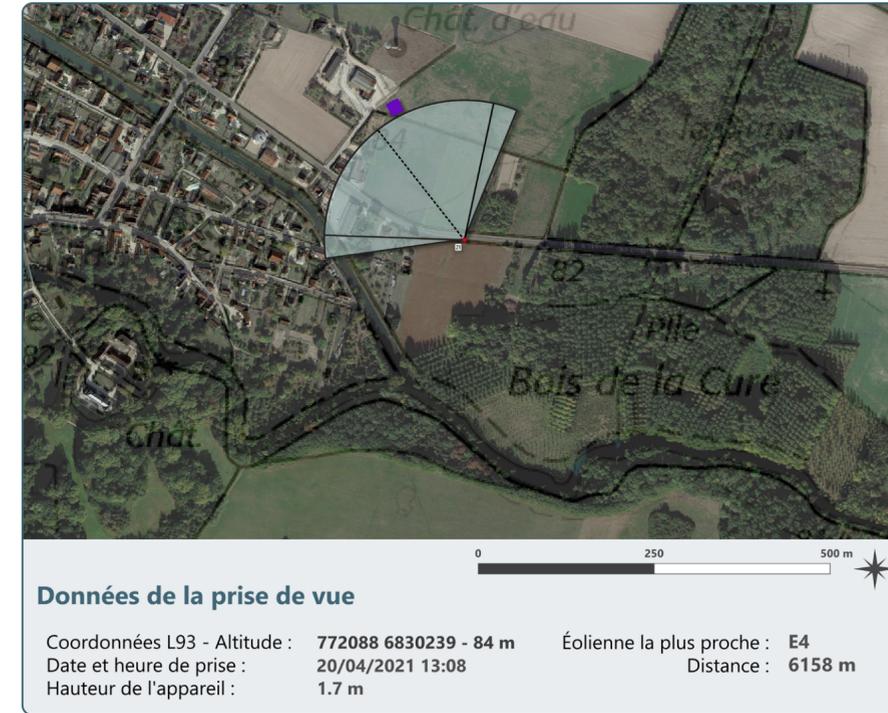
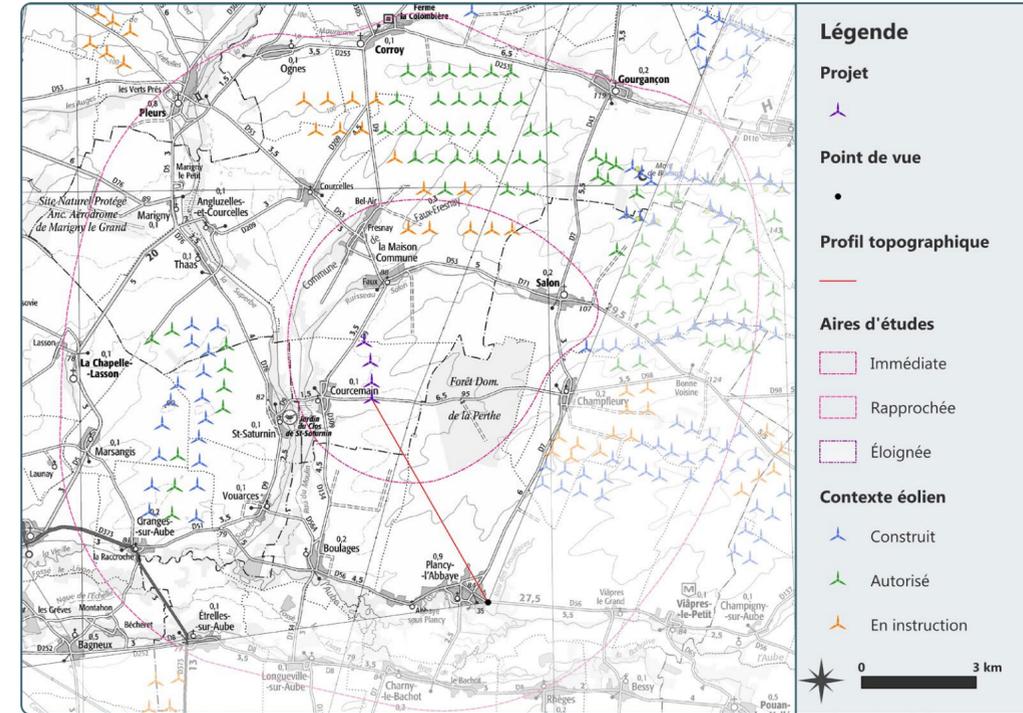




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

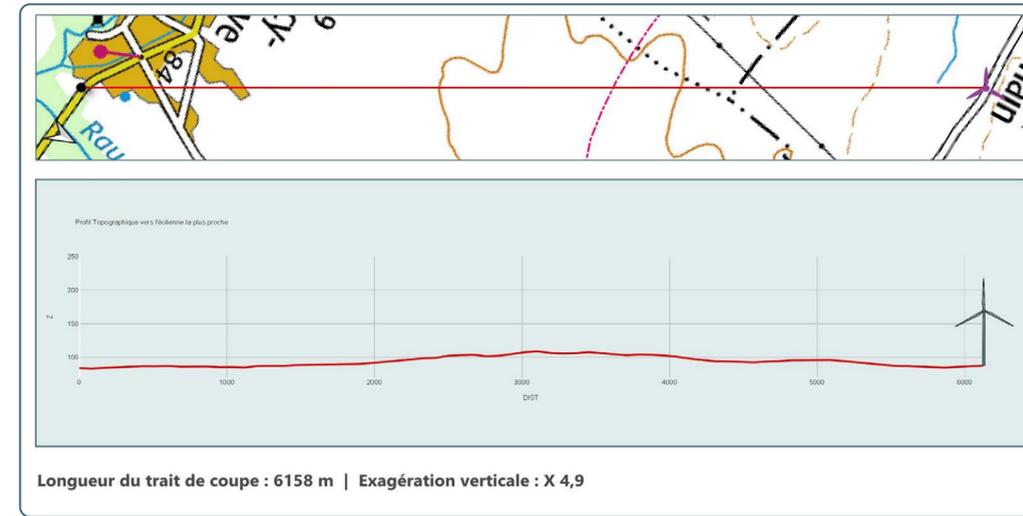


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Située sur la D56, la sortie est de Plancy-l'Abbaye correspond à la limite nord de la vallée de l'Aube. C'est donc un paysage d'entre deux qui s'offre au regard. L'observateur retrouve les grandes cultures propres à la Champagne Crayeuse, mais également les boisements qui viennent compléter la silhouette de Plancy-l'Abbaye. Le bourg en lui-même présente plusieurs motifs renvoyant à un vocabulaire industriel et agro-industriel, tels que des entreprises, un château d'eau, une ligne électrique et un silo, aisément visibles sur les plans intermédiaires. Dans ce même registre, l'éolien est toutefois moins prégnant, en partie dissimulé par les boisements à l'arrière-plan. Les parcs les plus visibles, à savoir le parc de Champfleury 2 et le parc du Mont de Bézard ainsi que son extension, restent peu prégnants et ne perturbent pas l'horizontalité de la scène.

Le futur parc de la Crayère va venir s'insérer derrière la silhouette de Plancy-l'Abbaye, profitant des masques offerts par les boisements et les hangars. Les éoliennes seront entièrement dissimulées.

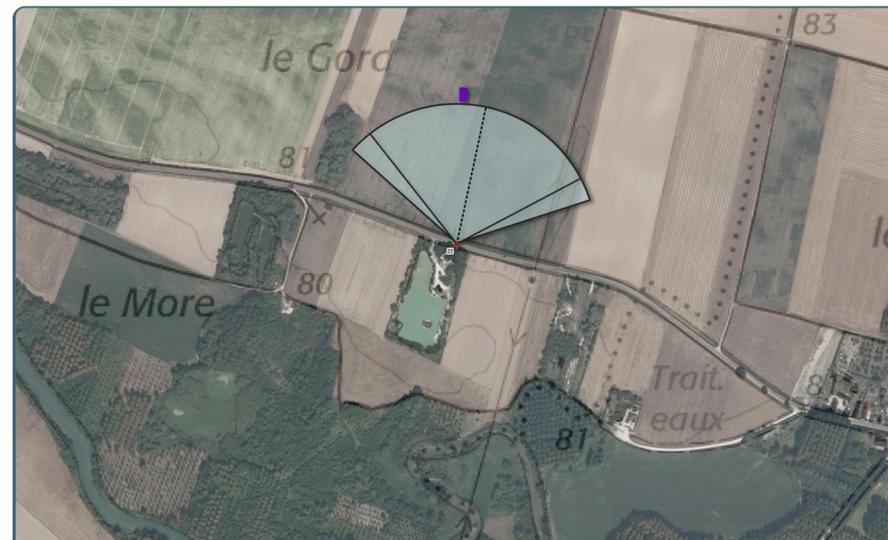
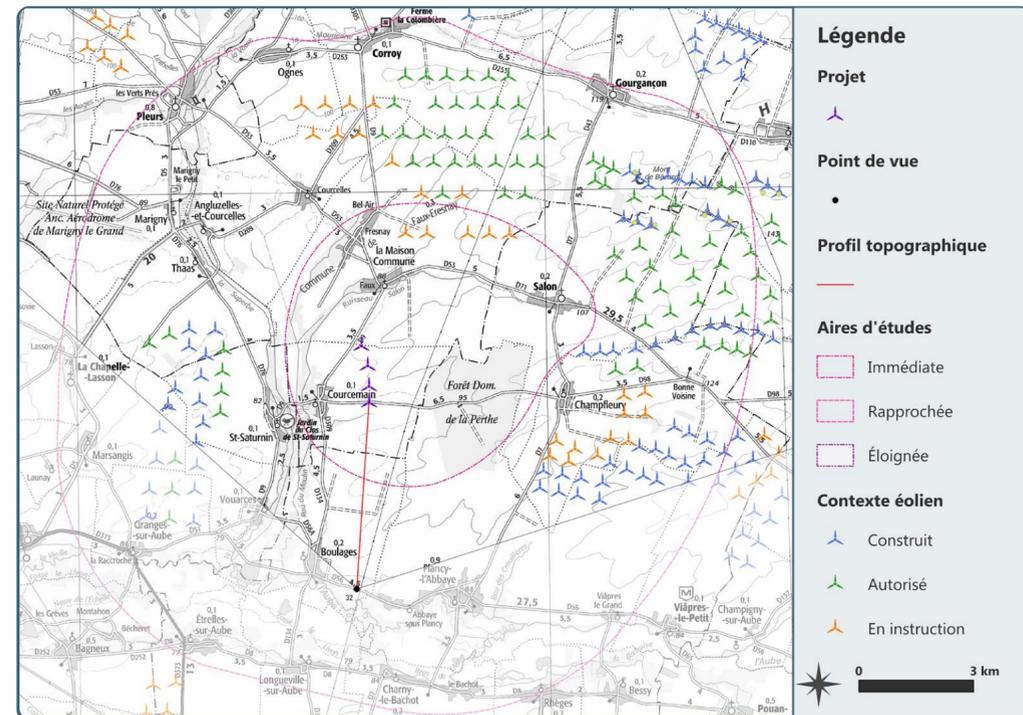




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

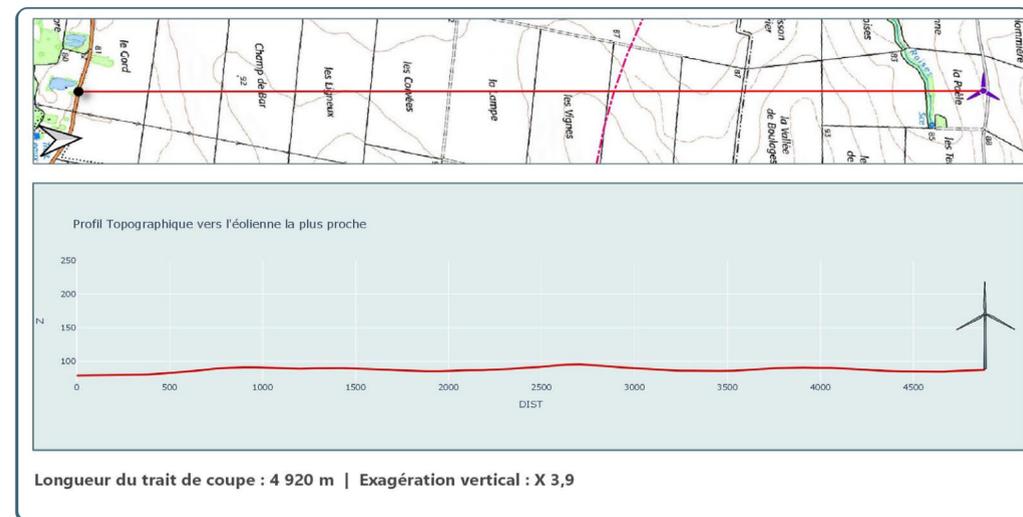
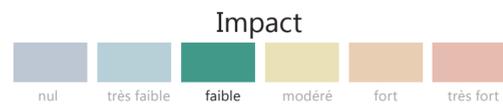


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : **768725 6830686 - 79 m** Éolienne la plus proche : **E4**
 Date et heure de prise : **19/04/2021 14:19** Distance : **4919 m**
 Hauteur de l'appareil : **1.7 m**

La D56 reliant Boulages à Plancy-l'Abbaye longe la limite nord de la Vallée de l'Aube. Loin des paysages fermés et boisés de cette vallée, c'est une grande étendue ouverte et cultivée qui s'offre au regard. L'espace est organisé avec l'horizontale comme principale ligne directrice, à peine brisée par la verticalité de la ligne à haute-tension. Bien que peu marqué, le relief est en réalité plus prégnant qu'il n'y paraît, comme en témoignent les éoliennes des différents parcs éoliens, presque toutes tronquées par le relief.

De la même manière, les éoliennes du futur parc de la Crayère seront atténuées et tronquées par le relief. Le projet est modérément prégnant, mais il est également globalement isolé, ce qui renforce sa présence visuelle. Sa hauteur apparente ne génère toutefois pas de déséquilibre d'échelle et n'écrase pas les grands paysages. L'implantation présente plusieurs superpositions, ce qui la rend peu lisible depuis ce point.

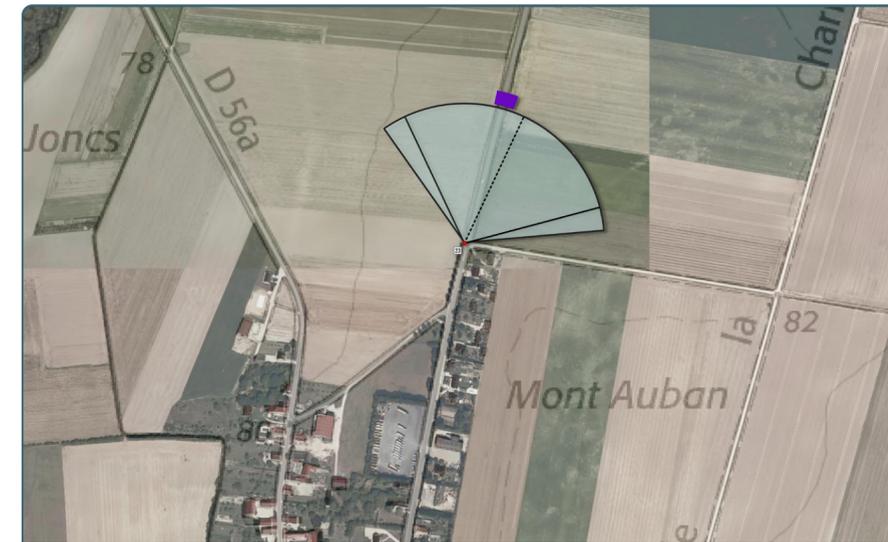
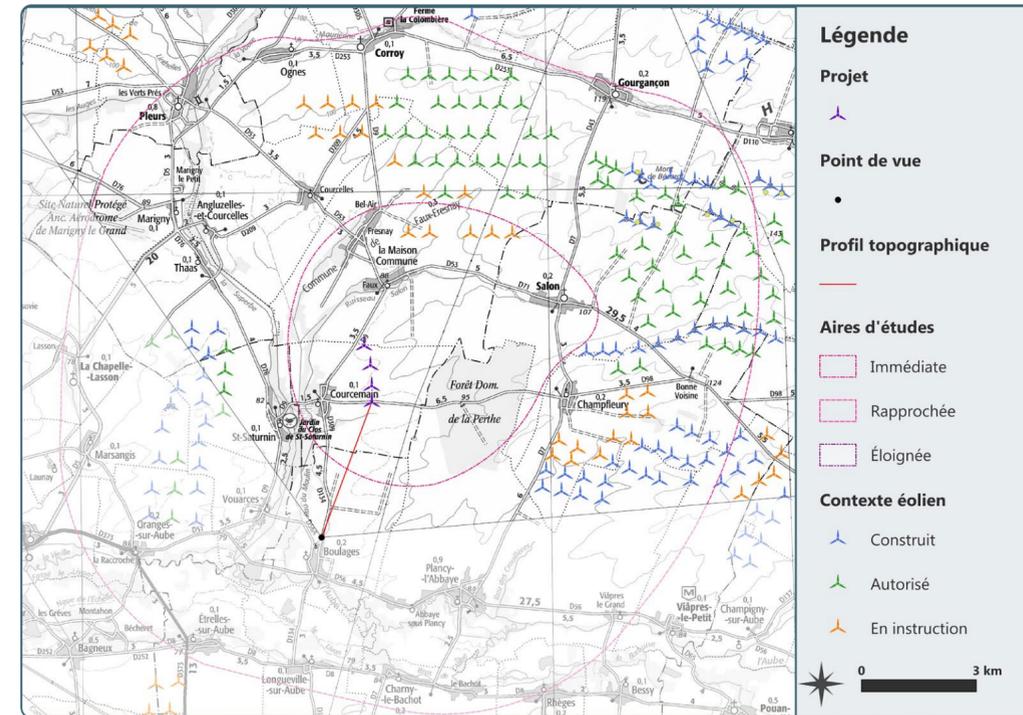




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

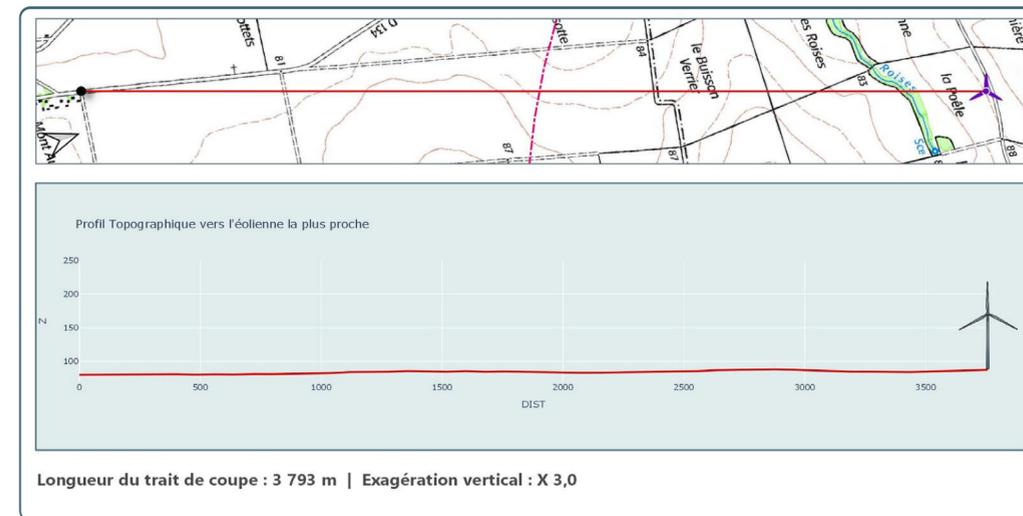


Données de la prise de vue

Coordonnées L93 - Altitude : 767737 6832036 - 80 m Éolienne la plus proche : E4
 Date et heure de prise : 19/04/2021 14:32 Distance : 3791 m
 Hauteur de l'appareil : 1.7 m

Situé au point de contact entre la vallée de la Superbe et la vallée de l'Aube, Boulages profite d'un cadre arboré très important qui vient compléter le front bâti parfois discontinu de son centre-bourg. Toutefois, une fois quitté le bourg par le nord, ce contexte végétal se fait presque totalement oublier pour laisser place à un paysage de grandes cultures typique du territoire. Le relief est ici très peu marqué, donnant une réelle profondeur à la scène. La grande ouverture des plaines renforce cette sensation, plaçant l'horizontale comme ligne dominante du paysage. À l'arrière-plan, les boisements de la Superbe contribuent à cette impression, formant un long ruban continu mais peu prégnant. Dans ce paysage, l'éolien, bien que présent, reste un motif d'arrière-plan peu prégnant. Malgré la démultiplication des parcs et les différences de géométrie, l'ensemble reste cohérent et ordonné.

Le parc de la Crayère, en s'implantant dans ce paysage ouvert, sera très visible. Sa hauteur apparente est modérée, et n'écrase pas les grandes plaines de Champagne. Son implantation lisible, simple et globalement linéaire est adaptée à ce type de paysage, facilitant ainsi son intégration paysagère. Toutefois, il sera le principal élément de ce paysage, et formera un point d'appel important, ce qui renforce sa présence visuelle.





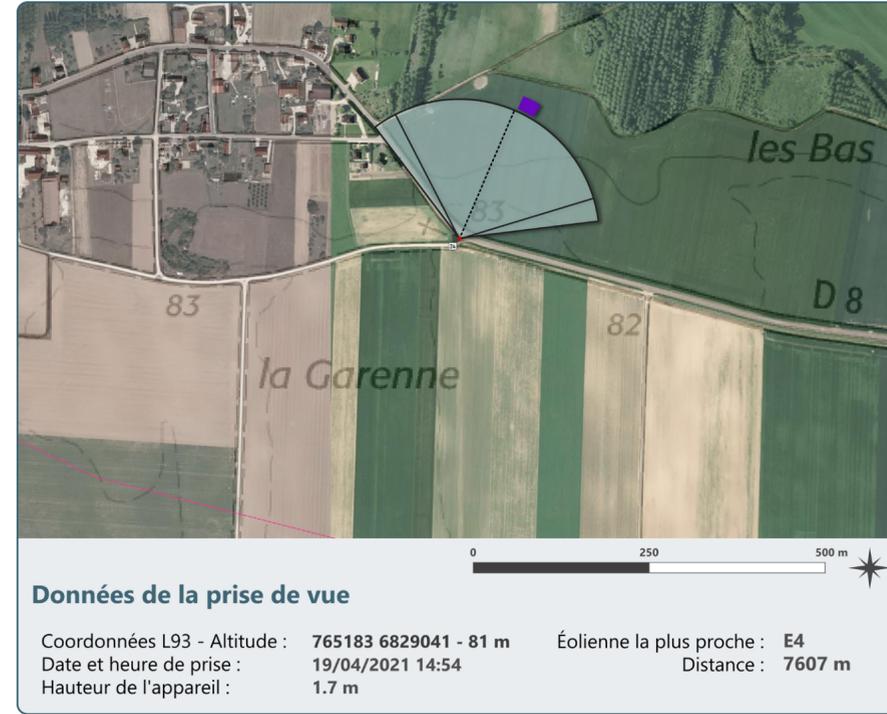
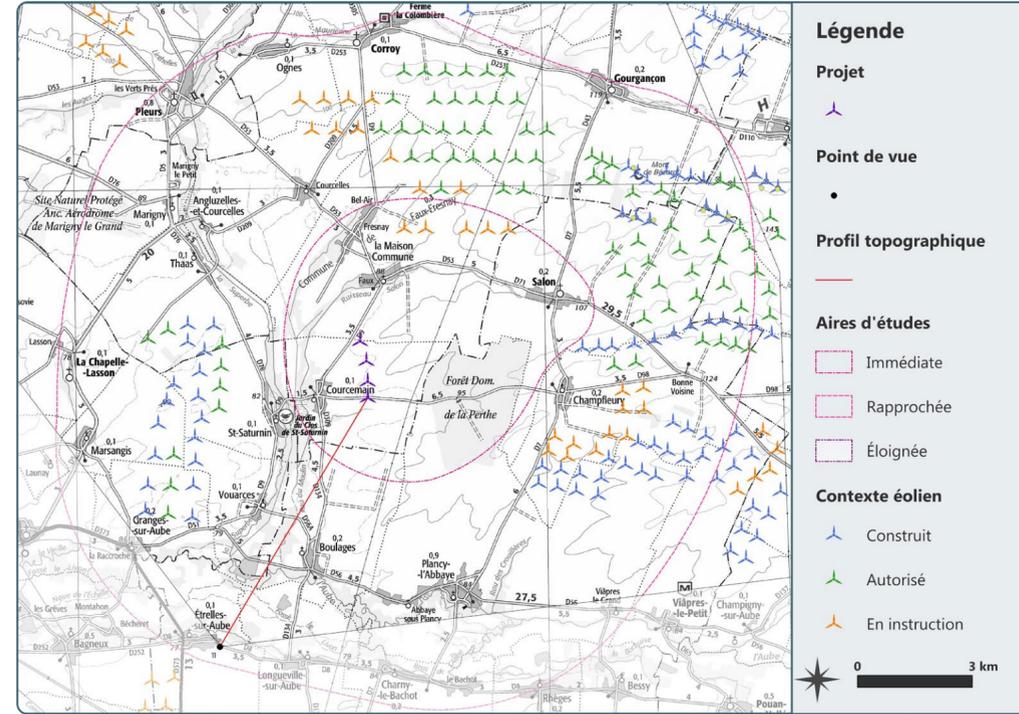
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

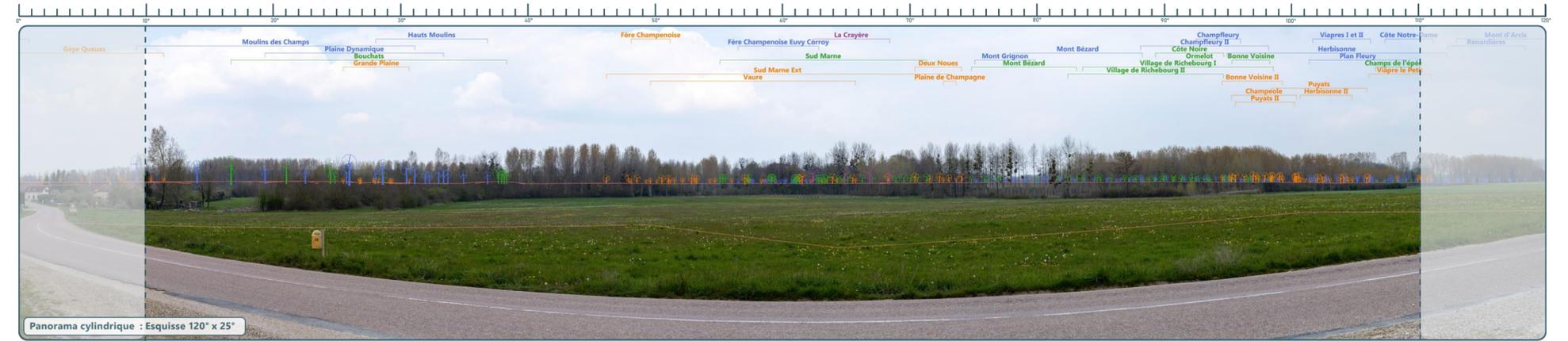
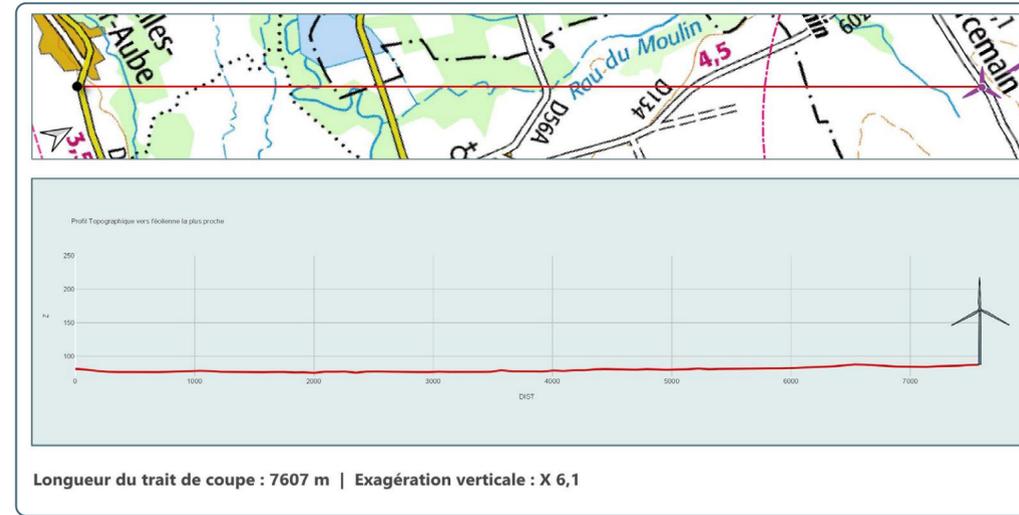
Vue n°24 - Etreilles-sur-Aube - sortie est, Vallée de l'Aube

Etreilles-sur-Aube - sortie est, Vallée de l'Aube - Vue n°24



Marqués par les boisements qui accompagnent la rivière, les paysages de la Vallée de l'Aube s'opposent à ceux de la Champagne Crayeuse, plus ouverts. L'entrée d'Etreilles-sur-Aube n'échappe pas à la règle. Ainsi, l'horizon est occupé par le cordon de peupleraies qui constitue la ripisylve de l'Aube. Bien que continu, ce cordon présente des zones moins épaisses, permettant des transparences, notamment l'hiver.

C'est derrière ce masque très dense que va s'inscrire le futur parc de la Crayère. À cette distance, le parc n'est pas assez prégnant pour dépasser l'écran boisé, bien qu'il soit situé à une altitude supérieure à celle de la vallée de l'Aube. Aussi, aucune éolienne n'est visible depuis ce point.



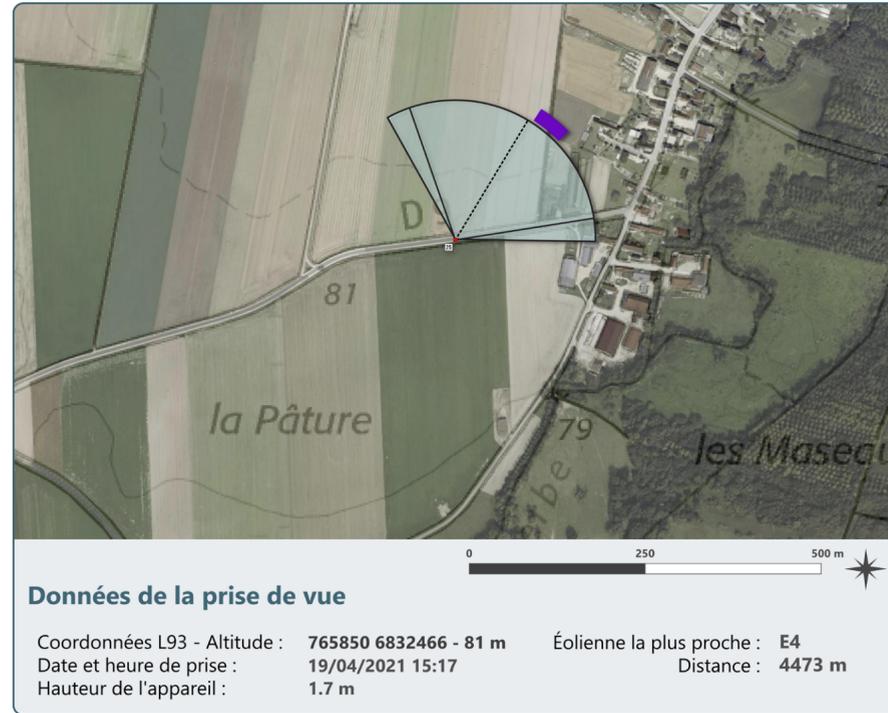
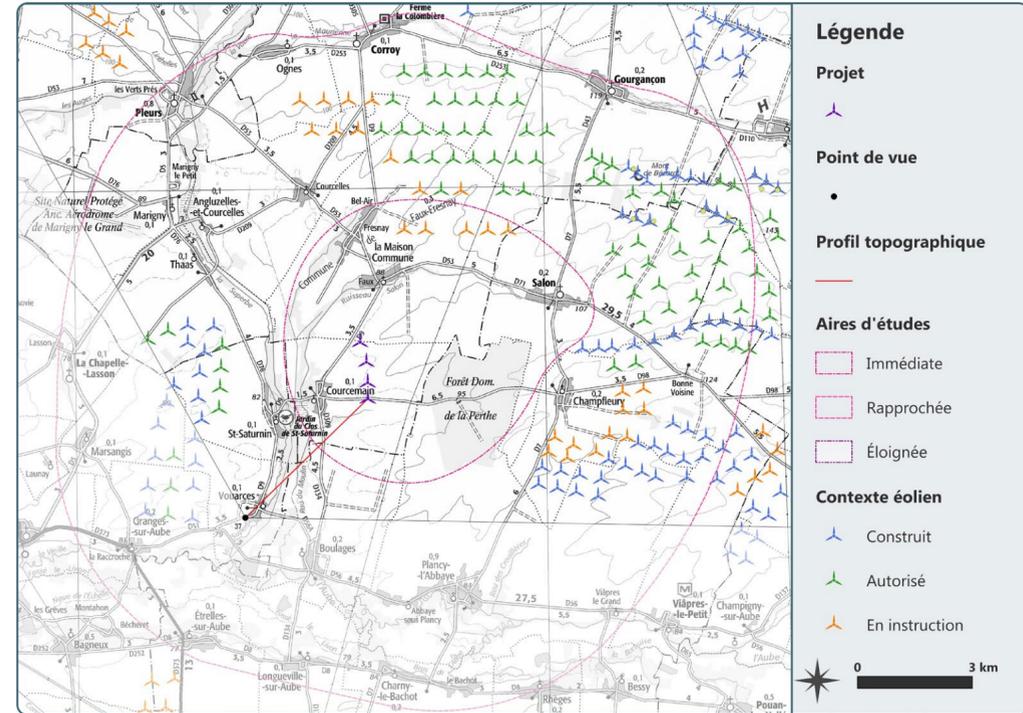


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°25 - Vouarces - Entrée sud-ouest, vallée de la Superbe et de l'Aube

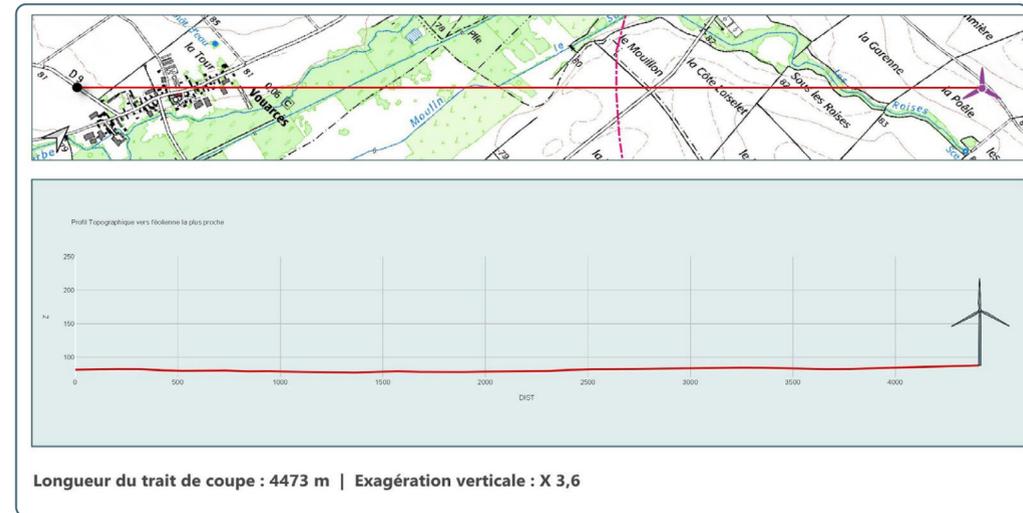
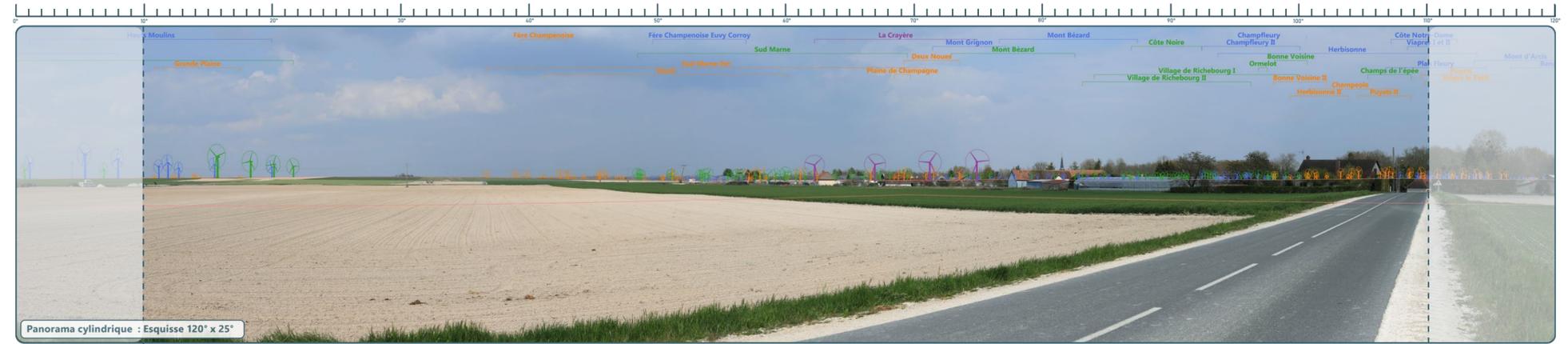


L'entrée sud-ouest de Vouarces est marquée par la Vallée de la Superbe. Si les paysages alentours sont très ouverts, la silhouette du bourg est marquée par le ruban arboré qui accompagne le cours d'eau et vient compléter le moindre interstice entre les habitations, formant un ensemble cohérent et continu. Bien que le relief soit peu marqué, on observe un léger encaissement du bourg. Aussi, les bases des habitations sont situées en contrebas de l'observateur et sont dissimulées par le niveau du sol.

Le parc de la Crayère va s'insérer à l'arrière-plan de ces cordons boisés, les rotors dépassant les houpiers. Toutefois, bien que dépassant les autres motifs paysagers, les éoliennes ne génèrent pas d'écrasement, le rapport d'échelle restant globalement similaire. L'implantation est ici claire et lisible, adaptée à ce type de paysage. Néanmoins, le projet forme un nouveau point d'appel visuel qui renforce la présence visuelle du parc et du motif éolien en général.



Vouarces - Entrée sud-ouest, vallée de la Superbe et de l'Aube - Vue n°25

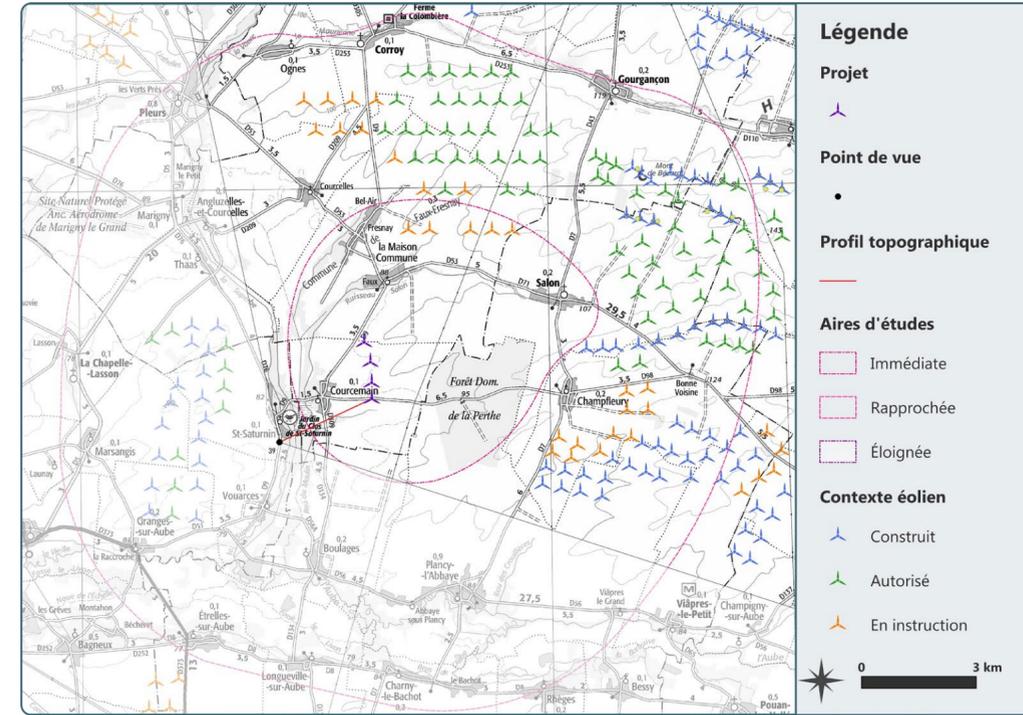




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

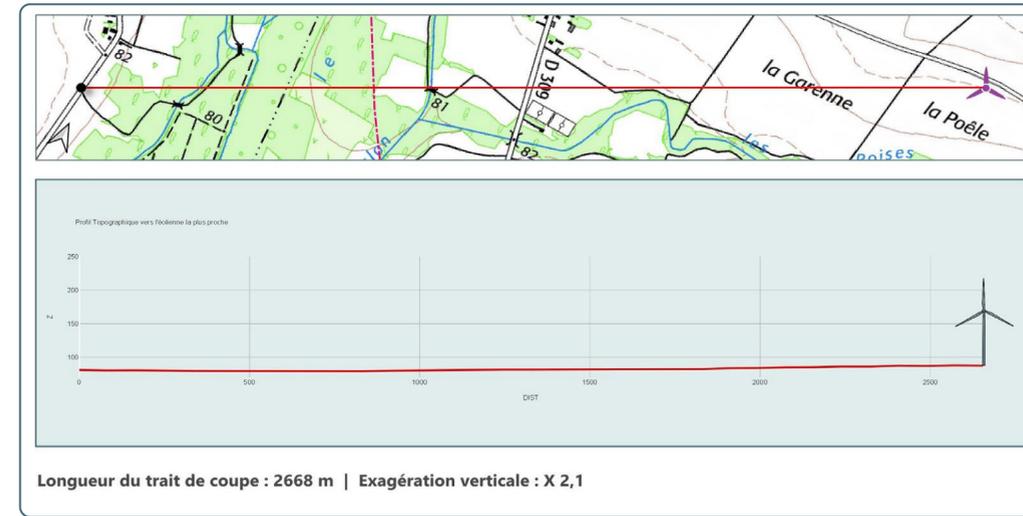


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Le bourg de Saint-Saturnin se situe le long de la Superbe. Comme de nombreux cours d'eau du territoire, cette rivière est accompagnée d'une végétation arborée et dense qui ferme la vue vers l'est. Aussi le bourg, mais également ses abords immédiats sont préservés, même en l'absence de relief.

C'est derrière cette masse végétale que va s'inscrire le parc de la Crayère. Profitant d'un masque dense y compris en hiver, il ne sera pas du tout visible ni depuis Saint-Saturnin, ni depuis ses alentours.

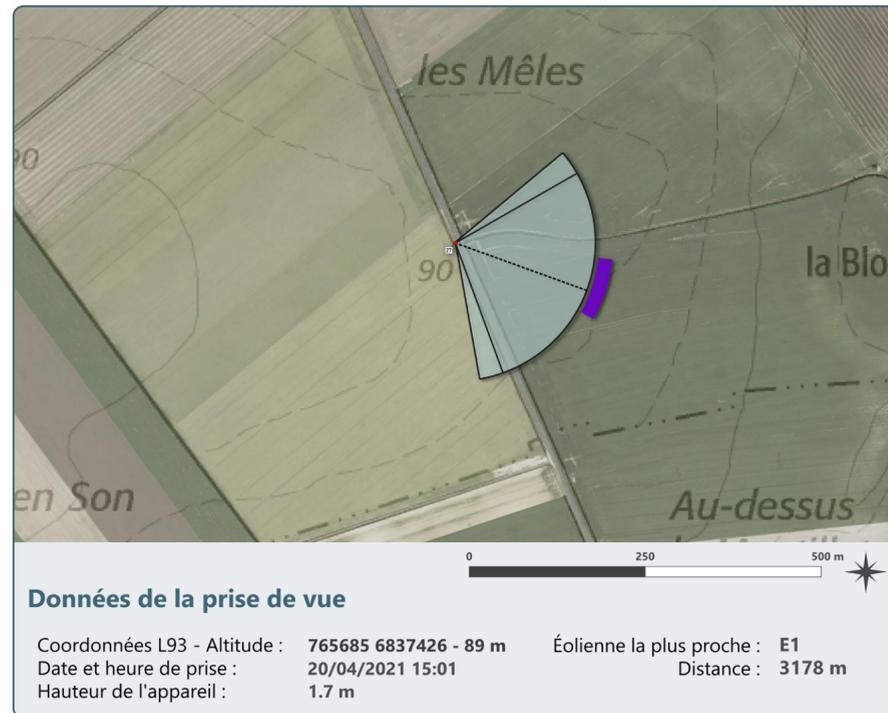
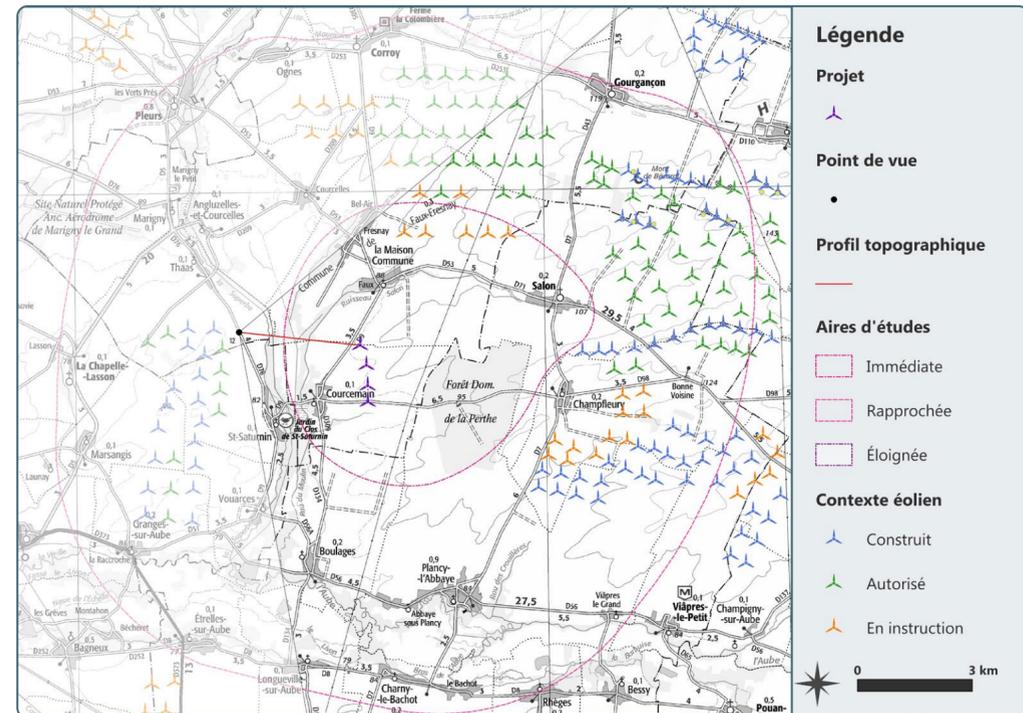




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

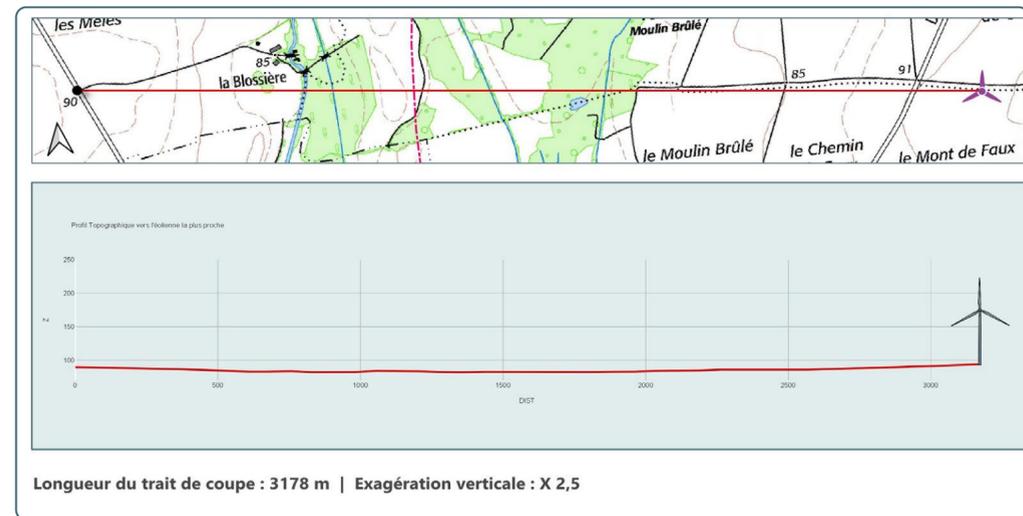
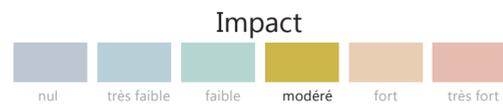


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Parallèle à la vallée de la Superbe, la D76 offre des vues différentes des autres routes du territoire. Si les parcelles agricoles ouvertes restent l'élément fondateur de ce paysage, l'arrière-plan est entièrement occupé par les boisements qui forment la ripisylve de la Superbe. Cet écran végétal dense y compris en hiver forme un obstacle important à la perception, surtout dans ce territoire où le relief est peu important. Toutefois, le recul de la route par rapport à ce cordon boisé diminue sa prégnance et son efficacité. C'est pourquoi plusieurs parcs, notamment le parc de Sud Marne, viennent dépasser des boisements.

Le futur parc de la Crayère s'insèrera en arrière-plan de la végétation, les rotors dépassant complètement des houpiers. Bien que modérée à cette distance, la hauteur apparente reste supérieure à celles des autres motifs paysagers. Le projet domine donc la scène, sans néanmoins créer d'écrasement. Sa présence visuelle est donc importante, et renforcée par la création de ces quatre nouveaux points d'appel, qui ne sont concurrencés par aucun autre motif. Toutefois, sous cet angle, l'implantation est claire et lisible. La ligne formée par les éoliennes est régulière et suit le ruban boisé, ce qui facilite son intégration paysagère.





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)